



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rè

Me
t***24003138***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**22 DEC. 2023****Le Greffier**N° d'entreprise : **0876 314 727****Nom**(en entier) : **JR TITRES SERVICES - SOS MENAGE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Saint-Fiacre 44 - 7134 Epinois****Objet de l'acte : Démission et nomination**

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/12/2023.

A l'unanimité des voix, l'assemblée a pris les résolutions suivantes :

- La démission de Mr CASSIVELAN Julien en tant qu'administrateur et ce, à compter de ce jour. Décharge est donnée par l'Assemblée pour l'exercice complet de son mandat jusqu'à ce jour.

- La nomination de Mr CASSIVELAN Julien en tant que représentant permanent de la srl J-K INEVST (0715.480.017) qui est administratrice de la srl JR TITRES SERVICES - SOS MENAGE.

Procuration est donnée à la société ADMINCO SComm, Chaussée d'Alseberg 999 à 1180 Bruxelles, représentée par Laila Mellaoui, pour signer, déposer et publier la présente résolution au Moniteur Belge et/ou d'inscription au Guichet d'entreprise et/ou auprès de toute autre autorité administrative. Cette procuration n'engage ni la société ADMINCO ni ces représentants pour une quelconque responsabilité vis-à-vis de la gestion interne de la société.

Laila Mellaoui pour ADMINCO
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).